



# COMMUNIQUÉ

15-10-2024

## **Vaccination antigrippale : protéger les personnes à risque**

Le virus de la grippe sévit habituellement d'octobre à mars. Parce qu'il évolue chaque année, la Ville de Besançon, à travers la direction Santé Publique, recommande la vaccination pour les populations à risque, incluant notamment les plus de 65 ans et les professionnels en contact avec des publics fragiles.

À Besançon, la vaccination est possible chez les médecins, pharmaciens, sages-femmes, infirmiers ainsi qu'au [service Vaccination](#) de la direction Santé Publique de la Ville de Besançon situé au 15 Rue Mégevand. Le vaccin contre la grippe, renouvelé chaque année selon la souche dominante, est efficace 15 jours après administration.

Chaque année, la grippe peut toucher entre 2 et 8 millions de personnes en France, pouvant entraîner jusqu'à 10 000 décès. Les gestes barrières, tels que le lavage des mains, l'aération des locaux et le port du masque, sont essentiels pour limiter la contagion.

### **Contacts**

Gilles SPICHER – Adjoint à maire délégué à la santé, hygiène et commission de sécurité

Rémy SCHWARTZLER – Médecin directeur de la direction Santé Publique